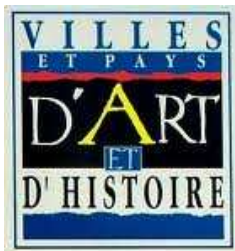


Des patrimoines pour tous ?

André Micoud



Narbonne, le 26 janvier 2011

Pourquoi et comment des choses en viennent-elle à acquérir le statut de patrimoine ?

Qu'est-ce que cela fait aux groupes humains de se dire titulaires d'un patrimoine ?



Plan de l'exposé

- **I – Le patrimoine : définitions**
- **II – La patrimonialisation : un processus de symbolisation**
 - II A) Présentation générale
 - II B) Application au patrimoine
- **III – Petite histoire d'une patrimonialisation à la française**
 - III A) Un modèle théorique
 - III B) Les « trois moments »
- **IV – Qui est titulaire d'un patrimoine ?**

1ère partie : Définitions (I)

- Que le mot de « patrimoine » fait partie de notre patrimoine !
- Un outil juridique qui procède du droit romain (*patrimonium*)
- Qui fait que l'objet patrimoine et son sujet *titulaire* sont indissociables

Définitions (II)

- Le patrimoine comme un ensemble de biens,
- hérité (suite au décès du *pater familias*),
- de manière indivis (à tous les descendants et les clients),
- à transmettre aux successeurs (qui ne peut pas être soustrait des biens de la famille).

Définition (III)

(suites et avatars d'un outil juridique)

- Comment cet outil, d'abord utilisé en droit privé (des familles), va peu à peu servir à qualifier des biens collectifs :
- Le patrimoine de Saint Pierre
- Les biens d'une congrégation
- Les biens de la Couronne...

Définition (IV)_(la mienne...)

Le patrimoine d'aujourd'hui

- Ensemble de biens et de valeurs venant du passé,
- qu'un collectif humain singulier,
- à un moment de son histoire,
- décide d'extraire du commerce ordinaire des choses,
- parce qu'il juge qu'il est garant de son identité-dans-le-temps

2ème partie. La patrimonialisation : un processus de symbolisation



Narbonne, le 26 janvier 2011

II A) - Présentation générale : La symbolisation

- ◆ Les groupements humains pour rendre compte des événements et des expériences qu'ils vivent, forgent des système de **représentation** relativement robustes
- ◆ que l'on appellera **culture, idéologie, ordre symbolique...**,
- ◆ qui s'incarnent dans des **institutions** (textes législatifs, dispositifs techniques, rituels, guide de savoir-vivre...),
- ◆ qui peuvent être analysés comme des combinaisons de **figures, de concepts et de catégories,**
- ◆ Et qui décrivent en même temps le monde et les êtres humains qui y vivent.

Exemples

- ◆ Quand le monde était un « Ici-bas » par rapport au « Paradis », les êtres humains étaient des « enfants de Dieu »
- ◆ Quand le monde était un ensemble de « royaumes », les êtres humains étaient des « sujets d'un Prince »
- ◆ Quand le monde est constitué « d'Etats-Nations », les êtres humains sont des « citoyens »
- ◆ Quand le monde est un « grand marché » les êtres humains sont des « producteurs », des « consommateurs » bref, des « homo economicus »

Exemples (suite)

- ◆ Quand le monde devient une « biosphère » (W. Vernadski)
- ◆ Les êtres humains sont des êtres vivants parmi d'autres...
- ◆ qui doivent vivre avec des ressources non renouvelables,
- ◆ sur une planète qui ne peut ni tout fournir ni tout absorber
- ◆ et où la notion « d'empreinte écologique » apparaît comme la mesure de la responsabilité des différentes « formes de vie humaines » à l'échelle planétaire. La Terre est notre patrimoine commun.

II B) Application au cas de la patrimonialisation

- La patrimonialisation, est une forme particulière de symbolisation pour répondre aux questions de *l'identité-dans-le temps* des groupements humains:
- En quoi sommes-nous identiques à ou différents de ce que nous étions autrefois ?
- Et pourquoi faudrait-il être ou non fidèles à ce passé commun ?
- Qu'est-ce qu'il est important de garder et de transmettre ?

3ème partie. Petite histoire d'une patrimonialisation à la française



Narbonne, le 26 janvier 2011

III – A) Un modèle théorique

- Les 3 dimensions (toujours enchevêtrées) du travail de symbolisation et/ou de patrimonialisation (qui fabriquent en même temps la représentation du monde et des êtres humains)
- Des **figures** qui touchent les êtres sensibles
- Des **concepts** pour expliquer à des êtres rationnels
- Des **catégories** institutionnelles pour que des êtres sociaux s'accordent ensemble

Le processus de patrimonialisation : un modèle théorique (suite)

	Le procès (ou le travail) symbolique d'institution de la « société » par elle-même	
--	--	--

des <i>collections</i> d'objets...	Figuration qui produit des figures	Problématisation qui produit des concepts	Institutionnalisation qui établit des catégories	...aux entités <i>collectives</i>
---------------------------------------	---	---	---	---

	Objets emblématiques	Disciplines scientifiques	Moyens pratiques et juridiques	
--	-------------------------	------------------------------	-----------------------------------	--

III – B) Les « trois moments » de la patrimonialisation à la française

- Des « moments » qui se chevauchent autant qu'ils se succèdent,
- qui à chaque fois fabriquent des patrimoines et des titulaires différents,
- au moyen de ces trois formes de « travail » que l'on vient de présenter

La patrimonialisation : 1er « moment »

	Figuration	conceptualisation	institutionnalisation	
Monuments historiques et sites archéologiques	vestiges	L'histoire (des hommes illustres et de leurs œuvres)	Le classement, la mise au musée	L'histoire nationale
Sites géologico-géographiques	Chaos pétrifié	La géographie des sites remarquables	Le périmètre de protection	Le territoire national



La patrimonialisation : 2ème « moment »

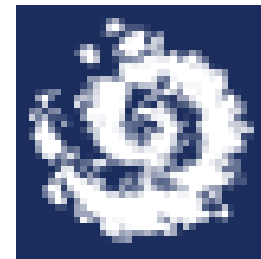
	Figuration	conceptualisation	institutionnalisation	
Arts et traditions populaires	L'outil rural	L'ethnologie (des modes de vie des gens ordinaires)	L'écomusée	Les aires culturelles
Milieus naturels	La tourbière ou les zones humides	L'écologie (des écosystèmes)	Les réserves, les parcs, les arrêtés de biotope	Les milieux biogéographiques



Narbonne, le 26 janvier 2011

La patrimonialisation : 3ème « moment »

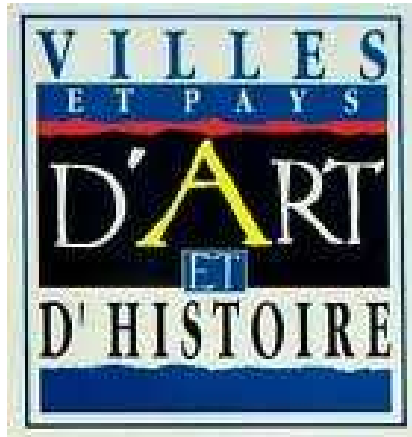
	Figuration	conceptualisation	institutionnalisation	
La pluralité des cultures humaines	Les paraboles, CNN Al Jezira	Les sciences de l'information et de la communication	La numérisation des données culturelles, les banques de données	Les civilisations du monde
La biodiversité	Les patrimoines génétiques	La biologie et le génie génétique	Les conservatoires des ressources génétiques	Les écosystèmes, la Biosphère



La patrimonialisation : Rétrospective

1er « moment » National et muséal	Quelque chose a eu lieu, il faut en conserver les traces
2ème « moment » Les aires et les milieux	Quelque chose est en passe de disparaître, il faut en sauvegarder les restes
3ème « moment » Mondialisation et numérisation	La diversité héritée est une richesse, Il faut la gérer comme une ressource

4ème partie : Qui est titulaire d'un patrimoine ?



Narbonne, le 26 janvier 2011

Patrimoine et identité

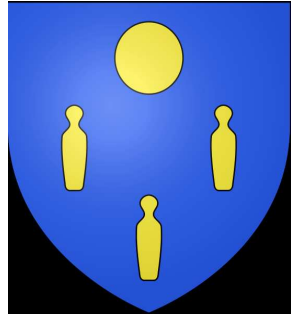
- Les définitions du patrimoine et de son titulaire sont indissociables
- Le patrimoine ne peut être que « celui de... » (de l'Unesco, de la Nation, de la ville, de la Région, du PNR...)
- Patrimoine et identité ont donc partie liée
- Et l'identité en question est généralement une identité localisée...

D'où quelques risques...

- A l'heure de la mondialisation, le risque d'identités de repli, fermées sur l'extérieur, exclusives.
- Mais aussi d'identités réduites à des images médiatiques ou touristiques.
- Une question essentielle : quelles formes d'appropriations citoyennes du patrimoine ?

De qui le patrimoine est-il le patrimoine ?

- S'il n'est pas celui du plus grand nombre,
- si les associations locales, les érudits locaux, les bénévoles, les simples habitants ne se sentent pas concernés,
- si la cohésion sociale fait défaut,
- Peut-on encore parler de « patrimoine commun » ?



Des associations qui sont présentes dans les 3
trois formes d'action...
et qui sont souvent préfiguratrices

- Des groupes de gens « sensibles » (proximité, attachement, mémoire, transmission, identité locale...)
- Des amateurs qui « s'y connaissent » (érudit local, savoir-faire, réseaux et échanges mutuels...)
- Des acteurs « tenaces » (lanceurs d'alerte, restauration, actions juridiques, mobilisation, valorisation...)

Je vous remercie de votre attention



Narbonne, le 26 janvier 2011

27